

DOSSIER N°2026-02-02 : ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 10 février 2026, réuni en salle des délibérations, sous la Présidence de M. Christophe de BALORRE,

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne, notamment son article 15 fixant les compétences du Conseil d'administration,

Considérant que le Conseil d'administration fixe l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au printemps 2026,

La proposition de l'ordre du jour pour la prochaine Assemblée Générale est la suivante :

- Vote des prévisions budgétaires sur 3 ans (2027-2029)
- Vote du bilan d'activité 2025 de l'Agence
- Election des membres du 2^{ème} collège (communes et EPCI) du CA
- Questions diverses

Article unique : approuve l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

Fait, à Alençon le 10 février 2026 pour être porté au registre des délibérations.

Le Président,


Christophe de BALORRE

Nombre de membres en exercice : **23**
Nombres de membres présents : **10**
Nombre de suffrages exprimés : **16**
Vote : pour : **16**
contre : **0**
abstentions : **0**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le :
et de la publication le :
Affiché le :